

LE MAROC À L'ÉPREUVE DU TEMPS MONDIAL

par *Mounia BENNANI-CHRAÏBI*

La « perte de sens »¹ au Maroc ne date pas de la césure que constituerait le « temps mondial » assimilé par Zaki Laïdi au « moment qui croise la fin de la guerre froide (avec tous ses effets en chaîne) et l'accélération de la mondialisation. » Les grandes idées, les utopies ont commencé à s'évaporer dès le début des années quatre-vingt, laissant la place au bricolage et au pragmatisme. Cela veut-il dire que le royaume est resté imperméable aux secousses qui ont agité le monde ? Loin de là. Les notions d'accélération, d'urgence ont largement fait leur entrée dans le champ politique marocain. Avec l'essoufflement du conflit du Sahara, qui marque la fin d'un grand projet collectif, entre 1988 et 1994, se fait le passage – au sein de classe politique et parmi la population – de l'idée que le monde est figé, que les rapports de pouvoir sont fixés au sentiment que tout est devenu possible dans un univers où les règles du jeu traditionnelles sont quotidiennement défiées². Durant cette courte période, la représentation même du changement subit des altérations au rythme des espérances et des désechantements qui traversent les pays de l'Est, le Moyen-Orient et l'Algérie. Si dans un premier temps s'affirme un « horizon d'attente »³ parmi les opposants marocains et une bonne partie de la population, très vite le changement espéré cesse d'être défini en termes positivistes pour être

associé à l'idée de nécessité pour prévenir le désordre susceptible de naître de la mort du roi et d'une éventuelle crise de succession. Le temps mondial qui, dans le cas marocain, passe essentiellement par les temps islamique et régional est en fait tantôt une ressource, tantôt une contrainte. Ses références épousent alternativement l'une ou l'autre des dynamiques internes qui travaillent le champ politique pour finir par coïncider avec l'autre temps qui gouverne le Maroc, celui du corps du monarque. Sa résonance contribue ainsi à reconfigurer les relations de pouvoir aussi bien sur le plan national qu'au niveau transnational. Et, avant cela, elle favorise la perception de la modification de la « structure des opportunités politiques »⁴. Son intervention est donc déterminante, puisque, dans une première phase, elle offre à des groupes défavorisés une occasion de renouer leur place sur l'échiquier intérieur et conforte l'affirmation des nouvelles stratégies mises en œuvre par des acteurs marginalisés. A travers les représentations qui se tissent autour de quelques événements comme la publication de *Notre ami le roi*, la guerre du Golfe et les événements d'Algérie, observons ces fluctuations qui se traduisent par la circulation de la vulnérabilité d'un camp à l'autre.

Le pouvoir central sous pression

Une pression extérieure directe : le temps du « changement »

La destruction du mur de Berlin n'a pas eu de conséquence directe sur le Maroc. C'est par un effet de boule de billard que le Royaume a été touché une première fois. Le

temps mondial fait spectaculairement écho de l'autre côté de la Méditerranée par le truchement de l'ancienne puissance coloniale, premier bailleur de fonds de l'Afrique francophone⁵. En juin 1990, le sommet franco-africain de La Baule symbolise le revirement de la diplomatie française. Le président François Mitterrand annonce que l'aide de son pays sera dorénavant conditionnée par l'impératif de la démocratie. La fuite de Ferdinand Marcos des Philippines et des Duvalier de Haïti en 1986, l'arrivée au pouvoir de Zine El-Abidine Ben Ali en Tunisie en 1987, les promesses démocratiques de celui-ci, puis celles de l'Algérie à partir de 1989, l'écroulement du château de cartes à l'Est sont autant d'événements perçus comme des signes annonciateurs de la fin de l'ère des dictatures⁶. Les conceptions classiques immobilistes des puissances occidentales sont ébranlées. La vieille thèse de l'immatrité d'une partie du monde pour la démocratie en prend un coup. Il devient de plus en plus difficile de soutenir inconditionnellement des régimes autoritaires, contrôlant une rente ou occupant une place géopolitique stratégique : la démocratie est la nouvelle problématique légitime.

Dans cette configuration de la fin des années 1980, au vu des soubresauts qui agitent ses voisins maghrébins, le Maroc apparaît comme un « mauvais élève ». La France somme publiquement « son ami le roi » de nettoyer la vitrine du royaume. Les pressions s'exercent par des vexations d'ordre symbolique. Les activités semi-officielles de Madame Danièle Mitterrand, présidente du comité France-Liberté, et le lancement spectaculaire en octobre 1990 de *Notre ami le roi* cristallisent l'envenimement des relations franco-marocaines. Dans cet essai, l'auteur viole tous les tabous du monarque, tabous jusque-là respectés par la France. Il brosse un tableau noir de Hassan II, de ses pratiques répressives, de son gouvernement par la peur et surtout ne manque pas de dénoncer la « collaboration » de la

classe politique française. La colère du roi s'est notamment manifestée par l'annulation des 200 manifestations artistiques prévues en France d'octobre 1990 à juin 1991 pour l'année du Maroc. Diffusé clandestinement et parfois par télécopie, *Notre ami le roi* a suscité un profond impact au Maroc. Nombreux sont les Marocains qui ont vu dans sa parution le signe du « lâchage » du roi par la France.

L'ensemble de ces données interfèrent avec des dynamiques régionales et internes et vont constituer une ressource pour des acteurs politiques marocains. En effet, une partie de la classe politique a connu un processus de maturation. Des trajectoires individuelles – de militants désabusés et d'intellectuels s'identifiant difficilement à l'un des acteurs existant sur la scène – parviennent parfois à converger pour aboutir à la formulation de nouvelles modalités d'intervention dans l'espace public. L'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH), née en décembre 1988, inaugure ce type de stratégie⁷. L'émergence de nouveaux acteurs ou la reconversion d'anciens militants s'inscrit dans un contexte marqué sur le plan national par la défiance à l'égard des méthodes de la gauche marocaine officialisée ou hors système : compromissions, radicalisme et dogmatisme idéologique sont renvoyés dos-à-dos. Mais parfois, comme cela apparaît à travers les propos d'un poète marocain – ancien militant d'un groupe d'extrême-gauche, emprisonné pendant dix ans, et actuellement membre actif de l'OMDH –, il s'agit également de construire un nouveau cadre pour les valeurs humanitaires, afin de dépasser la déception, le sentiment de chaos ressentis par une génération qui a vécu dans l'utopie communiste. Ce poète décrit son cheminement comme à la jonction de trajectoires individuelles, nationale et internationale : échec d'une expérience personnelle dans l'extrême-gauche, pourrissement des gauches nationales, le tout couronné par l'effondrement du bloc de l'Est. Pour lui, son action au sein de l'OMDH

est le résultat d'un long processus de mûrissement, d'autocritique et d'apprentissage de la modestie.

Sur le plan de la stratégie de l'association, cette « maturation » se traduit concrètement par la gestation d'un modèle de relations. Celui-ci se caractérise notamment par un effort d'autonomisation par rapport au centre et aux organisations politiques partisanes ou syndicales, par un changement de perspective privilégiant l'éthique, la problématique du droit et le professionnalisme⁸ plutôt que la lutte pour le pouvoir, un domaine spécifique – les droits de l'homme – au détriment d'un projet politique global, enfin par la négociation de références communes⁹.

Cette démarche interne relayée par les pressions externes aboutit à la reconnaissance de la légitimité des revendications en matière de droits de l'homme par le roi, qui progressivement vide ses prisons et autres lieux de détention, crée un organisme consultatif, puis un ministère des Droits de l'homme. A travers ce jeu de miroir, chacun tente de faire sien le « propre »¹⁰ de l'autre : le souverain par sa reconnaissance du problème, le mouvement par sa tentative de prendre le relais de la théâtralité monarchique en confrontant les autorités aussi bien aux acquis constitutionnels qu'aux chartes et conventions internationales signées par le Maroc. L'observateur a l'impression que ce type de mouvements sociaux se contente d'occuper un espace que le roi veut bien leur accorder ; mais une analyse plus poussée permet de se rendre compte que le pouvoir également doit jouer sur un terrain qui lui est imposé et faire du « coup par coup » pour s'ajuster aux contraintes internes et externes. L'OMDH est l'exemple même de l'acteur qui a su investir la plupart des instances internationales des droits de l'homme, devenant un relais essentiel, ne serait-ce qu'au niveau du cumul de l'information, pour Amnesty International comme pour le Département d'Etat aux Etats-Unis. Autolimitation, médiatisation et transnatio-

nalisation deviennent les armes d'une société civile qui se fraye un chemin entre la soumission et la rébellion ouverte, entre l'Etat patron et ses clients.

Le sentiment que «ça bouge ailleurs», la nouvelle dynamique insufflée par le mouvement des droits de l'homme en synergie avec les pressions extérieures perturbent un pouvoir vulnérabilisé par ailleurs. La meilleure santé économique du pays dès la fin des années quatre-vingt suscite un climat d'attente. L'atténuation de la pression exercée par l'affaire du Sahara prive le roi d'un moyen fondamental de contenir les assauts de l'opposition et de la population. Cet essoufflement est en grande partie dû à l'affaiblissement de l'Algérie. En 1988, un tournant, s'impose une nouvelle donne régionale. Alger et Rabat rétablissent leurs relations diplomatiques rompues en 1976. Les réformes engagées par le président Chadli Benjedid nécessitent une coopération régionale et le règlement du conflit. Les raisons essentiellement hégémoniques qui ont conduit Houari Boumedienne à soutenir le Polisario en 1975 n'ont plus de sens, d'autant plus que l'Algérie, qui n'a plus les moyens de supporter le poids financier d'une telle stratégie, est placée dans un nouvel espace politique, puis dans une crise¹¹.

L'opposition officielle¹², touchée par le discrédit, profite de l'ouverture de cette brèche pour essayer de rompre la spirale de la cooptation engagée dans les années 1970. Sa marge de manœuvre est plus grande pour tenter de renouer sa place dans l'échiquier politique national. A partir de 1990, l'Union socialiste des forces populaires (USFP), l'Istiklal, le Parti pour le progrès et le socialisme (PPS) et l'Organisation pour l'action démocratique et populaire (OADP) commencent à unifier leurs positions et à organiser des actions communes; ce qui donnera naissance à un rassemblement: la Kutla. Ces formations refusent désormais de cautionner des assemblées issues de scrutins falsifiés et revendiquent une réforme constitutionnelle et

des élections non truquées. Leur presse n'hésite pas à ériger le rival algérien en exemple à suivre. La scène politique voisine est observée avec attention. Chaque fait nouveau donne lieu à des éditoriaux commentant l'actualité algérienne, établissant un parallèle avec la situation marocaine et en tirant des leçons. La victoire des islamistes aux élections municipales de juin 1990 a été acclamée, par *Al-Itihad al-ishiraki* (USFP) et encore davantage par *L'Opinion* (Istiklal), comme un triomphe de la démocratie: «L'Algérie n'a basculé nulle part, sinon dans la démocratie»¹³. L'événement est fêté comme une «victoire du peuple algérien, du peuple maghrébin et du peuple arabe»¹⁴, comme le signe de la maturité des masses du Tiers monde. Les conséquences de ce «tournant» ne peuvent être que bénéfiques pour le Maghreb, tant au niveau de la construction unitaire qu'à celui du renforcement démocratique. Un article d'*Al-Itihad* illustre bien cet état d'esprit qui dure jusqu'au premier tour des législatives algériennes de décembre 1991. L'éditorialiste commente la visite à Alger d'une délégation marocaine du ministère de l'Intérieur, chargée d'observer le déroulement de ce scrutin. A cette occasion, il se demande si l'intention de ses compatriotes est de faire bénéficier le gouvernement algérien de leur expérience en matière de truquage, ou s'ils se sont déplacés dans le but d'apprendre comment des élections intègres se déroulent. D'abord pessimiste, le journaliste rappelle que dans le passé de nombreuses délégations marocaines ont observé des élections en Occident, mais sans résultat. Pour finir sur une note joyeuse, l'auteur s'aventure à espérer que «le truquage n'est plus admis dans le monde d'aujourd'hui»¹⁵. Ces éléments de discours illustrent à quel point «l'idée du nouvel ordre mondial était la fille des lumières et de l'esprit hégélien»¹⁶. Nous sommes là dans une conception évolutionniste de l'histoire sociale et politique¹⁷. Trente ans après les indépendances, les peuples ont grandi,

acquis une capacité à faire l'histoire et méritent donc d'intégrer la seule trajectoire universellement légitime. L'avènement des « temps nouveaux » marque une étape décisive dans cette progression dans la modernisation. Plus que jamais démocratie et développement sont intimement liés. Cet enchantement positiviste trahit tout de même la crainte d'être condamné à être « en dehors du temps », d'où une certaine impatience.

En cet automne 1990, l'image d'un pouvoir défilé de toute part se précise. La grève générale du 14 décembre 1990, organisée par la Confédération démocratique du travail (CDT) – née en 1978 pour permettre à l'USFP de renouer avec les bases ouvrières – et l'Union générale des travailleurs marocains (UGTM), proche de l'Istiklal, se transforme en moment intense d'expression populaire. Les initiateurs du mouvement, partis et syndicats, sont dépassés par la rue qui s'approprie, et leur mot d'ordre, et l'espace public confisqué. L'individu atomisé cesse momentanément de se percevoir comme impuissant. L'impression d'immuabilité et d'omnipotence que donne un régime qui sort à chaque fois indemne des épreuves est brouillée. Le changement n'est plus interdit, « même les pharaons tombent, même Ceausescu a été fusillé, jusqu'à la dernière minute, il n'arrivait pas à y croire lui-même » (étudiant islamiste, 23 ans, janvier 1991). D'une vision du monde figée, on passe à une phase d'accélération où tout devient possible, où le changement ne peut être – dans un premier temps – que positif. La guerre du Golfe renforce la représentation du pouvoir comme vulnérable et précise l'exigence démocratique.

La guerre du Golfe : une pression extérieure indirecte

Pendant la crise du Golfe, le roi s'est rangé du côté des pétro-monarchies et des États-Unis, alors que ses sujets ont soutenu presque unanimement l'Irak de Saddam Hussein. Le 9 août 1990, un bataillon de 1 200 Marocains arrive en Arabie saoudite. Une formation de 5 000 hommes stationnait déjà à Abou Dhabi, dans les Emirats Arabes, au titre d'un accord de coopération militaire de 1986. Le pouvoir, assimilé à un pion des Saoudiens et des Américains, apparaît en rupture avec les intérêts « fondamentaux » de la nation. Lorsque la guerre se déclenche, le régime est pré-senté comme solitaire, fragile, sans aucun appui, ni au sein de la population, ni dans l'armée. Ses propres alliés extérieurs sont nargués. Les rumeurs concernant des mutineries et des exécutions de militaires refusant le combat se multiplient. A un autre niveau, Radio France internationale rapporte puis dément la nouvelle selon laquelle plusieurs centaines de soldats marocains ont déserté l'armée, empruntant la frontière algérienne, pour rejoindre les troupes de Saddam Hussein. Le souverain, qui habituellement est largement pré-muni par rapport au reste de la classe politique, voit sa cote s'effondrer au cours de cette guerre. Son tabou est violé. Les anecdotes, en circulation pendant la période succédant aux coups d'État du début des années soixante-dix, sont réappropriées et remises au goût du jour pendant le conflit. Des slogans scandés dans la rue sont évocateurs de cet état d'esprit. Les plus acquis à la monarchie, ceux-là même qui expliquent que la royauté est le facteur d'unité du pays, qui valorisent les qualités et les compétences de la personne du roi, qui le considèrent comme irremplaçable, se laissent aller en ce moment à le conspuer et à envisager un avenir sans lui ! La guerre du Golfe succédant à la crise sociale de décembre 1990, loin

de la recouvrir, rouvre les dossiers. Cette occasion est saisie par les foules pour exprimer des revendications sans rapport avec le conflit, voire pour manifester une rupture avec le pouvoir. Certains n'hésitent pas à exprimer leur souhait de voir les manifestations se tourner en renversement du régime :

« Nos manifestations, c'est ça : nous appuyons une cause dérisoire et nous nous lançons [...], pas dérisoire, l'Irak ce n'est pas dérisoire. Qu'on se lève, qu'on aille saccager nous aussi le consulat américain, le consulat britannique et qu'on en profite pour en finir [...] avec le système. »

Le souverain délégitimé, solitaire, est perçu comme terrorisé. A travers ses menaces¹⁸, à travers les mesures répressives prises contre les manifestants et les lycéens, auxquelles la presse d'opposition fait largement écho¹⁹, les personnes approchées voient le signe de sa peur et du discrédit qui le touche. Un dirigeant épouvanté cesse soudainement d'inspirer la crainte. On assiste à une transposition²⁰ sur le plan national du schéma des rapports de pouvoir existant au niveau transnational : les bafoués osent défier les puissants, la vulnérabilité change de camp.

Les terrifiés d'hier se sentent renforcés par leur identification au leader charismatique Saddam Hussein et leur appartenance au groupe supranational. Délivrés de la figure tentaculaire du centre, perçu alors comme tout-puissant, omniscient, les exclus refusent l'emprise du tuteur et défèrent sur l'espace public : le monopole du savoir-faire politique, de la prise de décision, de l'appareil d'Etat est disputé. La présence des troupes marocaines aux côtés des Américains et des Saoudiens constitue le principal point de cristallisation de la colère générale. Ce niveau de la protestation traduit une perception de soi non plus comme un sujet du Makhzen hypertrophié, mais comme un citoyen apte à demander des comptes sur la politique extérieure du

pays, en droit de rejeter l'instrumentalisation de l'armée pour des services et des causes considérées comme anti-nationales. L'Etat patrimonial est attaqué de front. A ce stade, pointe une forte aspiration à plus de démocratie :

« Si le monde arabe était démocratique, Saddam ne se serait pas retrouvé seul. Les peuples sont avec lui... Si nous étions dans une vraie démocratie, nous nous serions tous engagés derrière lui..., le monde arabe aurait été l'un des puissants de ce monde, nous cesserions d'être écrasés, humiliés... » (étudiante de Casablanca, 24 ans, février 1991).

Pendant l'impressionnante marche du 3 février, un scud en papier était tourné vers l'Assemblée nationale. C'était l'inefficacité et le rôle fictif de ce lieu qui étaient dénoncés ; mais non le parlementarisme en tant que tel. L'union, la puissance ne peuvent être réalisées sans la conquête par les peuples de leur majorité. Paradoxalement, la démocratie, « la vraie », en tant qu'institution garantissant la représentation des citoyens, leur liberté d'expression et leur participation, condition de l'accession à la dignité, gagne une position centrale. Si au cœur du déchaînement national, un large pan de la contestation s'appuie sur la dissolution du souverain de son peuple dans une affaire transnationale où ce premier prend le parti de « l'ennemi », le mécontentement ne s'en focalise pas moins sur la scène intérieure. Un moment où tout semble se jouer sur la scène de l'international recoupe encore une fois des enjeux d'ordre interne. Dans un premier temps, la guerre du Golfe a cristallisé l'isolement et la vulnérabilité du roi du Maroc. Pour des groupes défavorisés, privés de ressources politiques, c'était l'occasion de faire une répétition du grand soir. Si le début de la crise sonne le glas de la croyance en un nouvel ordre mondial, l'écrasement de l'Irak, puis l'évolution algérienne brisent le charme qui auréolait le changement. L'Algérie érigée en exemple devient un

contre-modèle. Les déboires du voisin revalorisent la trajectoire marocaine et constituent un nouveau point de départ de la renégociation du rapport au changement.

Le désenchantement algérien

La trajectoire marocaine revalorisée

L'année 1992 est marquée en Algérie par la suspension du processus électoral et la démission forcée du président Chadli Bendjedid en janvier – suite à la victoire éclatante des islamistes au premier tour des législatives en décembre 1991 –, par l'assassinat du président Bou迪亚f en juin et par l'attentat de l'aéroport en août. Le Maroc entame cette année après avoir observé une série de gestes symboliques en matière de droits de l'homme : libération de la famille Oufkir (4 mars 1991), d'Abraham Serfaty (23 septembre 1991), des frères Bourekat (début 1992), destruction du bagne-mouroir de Tazmamart. Une fois que les pressions extérieures se sont relâchées, la négociation heurtée d'un nouveau pacte politique est concrétisée par le vote de la constitution de septembre 1992. Le déroulement et les résultats plébiscitaires du référendum ont largement été remis en cause par l'opposition. Toutefois, les uns et les autres ont loué les avancées enregistrées par le texte : attachement du Maroc à l'Etat de droit et à la Charte universelle des droits de l'homme, prévision de création d'un Conseil constitutionnel, plus grande responsabilité du gouvernement, augmentation des prérogatives du parlement... L'année 1993 est marquée en Algérie par l'amplification de la violence – début des assassinats des intellectuels en mars et des étrangers en septembre. Durant cette période, le royaume semble

s'acheminer vers une démocratie de participation. Pour la première fois depuis trente ans, l'opposition formée par les partis issus du mouvement national arrive en tête au premier tour des législatives (juin). Les résultats controversés du scrutin indirect du deuxième tour (septembre) sont défavorables à la Kutla et constituent un obstacle à l'alternance souhaitée par le roi et par une partie de la classe politique. Cependant, le dossier n'est pas clos.

Cette revalorisation de la trajectoire marocaine au détriment du cheminement algérien se traduit par le revirement diplomatique de l'ancienne puissance tutélaire. A l'heure des changements qui désenchantent, le Maroc affleure comme un « havre de paix », un « flot de stabilité » qu'il convient de consolider. Le monarque, un « fédérateur », préserve du chaos. Dans un monde arabe en effervescence, on redécouvre en lui les qualités d'un « homme de paix ». Le « caractère fragile de [la] légitimation planétaire »²¹ de la démocratie ne tient pas seulement de la capacité des « temps locaux » à contredire le temps mondial et à le vider de son sens. Il résulte aussi des réajustements opérés au fur et à mesure que se dévoilent les effets pervers des promesses démocratiques. Dès 1991, ténors de la droite comme de la gauche françaises accourent pour améliorer les relations franco-marocaines et appuyer le roi Hassan II. En visite à Rabat, le 4 avril 1991, Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères, déclare que l'Héxagone est disposé à appuyer le Maroc dans ses négociations avec le FMI. Tout signe d'ouverture du côté de Rabat est acclamé par les autorités françaises. Progressivement, on en arrive à louer les vertus démocratiques de la monarchie²². La France va jusqu'à soutenir le Maroc pour que celui-ci obtienne la vice-présidence de la deuxième conférence mondiale des Nations-Unies sur les droits de l'homme à Vienne (juin 1993) ; alors même que l'ancien président américain Jimmy Carter posait le problème de la compati-

bilité de cette candidature avec le non respect des droits de l'homme au Maroc²³. L'image du Maroc, hier vilipendé, s'est ainsi métamorphosée sous l'effet d'une réévaluation de la hiérarchie des valeurs enregistrée dans le royaume même.

A partir du début de 1992, l'heure est à la revanche pour le roi du Maroc. Cet éternel rescapé des vicissitudes du temps se pose en donneur de leçons, souligne la justesse de ses choix politiques et économiques sur le long terme, en rappelant à l'occasion que le Maroc n'achète pas sa nourriture en vendant des hydrocarbures. Il pousse l'ironie jusqu'à déplorer l'arrêt du processus électoral en Algérie qui renonce ainsi à être un « laboratoire »²⁴. Par ailleurs, il s'en prend à la politique extérieure de François Mitterrand, en disqualifiant son attitude lors du sommet de La Baule (juin 1990). Après le constat de la « gabegie » et du « désordre organisé », il oppose sa conception « modérée » du multipartisme, à la « dose de cheval » prescrite par la France aux pays africains²⁵.

Une partie de ces éléments de discours se retrouvent même dans les propos des interviewés ayant une identité politique de gauche. Anciens marxistes-léninistes, journaliste de l'USFP, ou responsable du courant communiste, le PPS, opèrent durant l'été 1993 une relecture de la trajectoire marocaine à la lumière de la dérive algérienne, en essayant de relever les sources de stabilité propres au royaume. Tous sont d'accord pour considérer que le Maroc a une histoire, un enracinement, une identité forte qui, a priori, le prémunissent contre le « virus algérien ». Tout compte fait, ce n'est plus une si mauvaise chose que d'être « hors du temps ». L'institution de la monarchie, pendant longtemps discréditée par certains de ces interviewés, apparaît dès lors comme une panacée, du fait même de la symbolique religieuse qu'elle génère et dont s'est privée, à leurs yeux, l'Algérie « laïque » de Boumediène. Enfin, le plu-

ralisme à la marocaine est opposé au système du parti unique qui a prédominé dans le pays voisin. À côté de la construction de l'Algérie, le rival de toujours, comme un repoussoir, une altérité absolue, se profile une identification au voisin perçu de plus en plus comme un frère, un miroir, un mode métaphorique de retour sur soi.

La peur du chaos

« On ne s'imaginait pas que derrière le Mur de Berlin, il y avait autant de sauvagerie, autant de méchancetés, autant d'occasions de déclarer la guerre ! [...] J'ai l'impression qu'on a ouvert une porte de méchancetés et de troubles qui était fermée, alors qu'on croyait que c'était le début d'une ère de liberté. [...] Avant, on avait la guerre froide, maintenant, on a la guerre partout ! Avec l'Égypte en flammes, avec l'Algérie en flammes, moi, j'ai peur. Est-ce que le Maroc va pouvoir être préservé ? Est-ce qu'on doit bâtir un mur d'Oujda pour que personne ne rentre ? » (Homme d'affaires, 54 ans, août 1993).

La peur de l'éclatement et les sentiments d'urgence et d'inévitabilité s'infiltrèrent peu à peu dans le paysage marocain. Les répertoires de la *fitna*²⁶ et de la *siba*²⁷ ressurgissent avec force. Si en 1989 et jusqu'en 1991, nombreux sont ceux qui prennent conscience, en s'emmerveillant, que même les pharaons tombent, en 1993, l'idée que le pire peut être devant soi fait son chemin. D'une conception du changement comme nécessairement positif, on passe à une image du changement source d'instabilité²⁸. L'objet de la peur s'est également modifié au gré des épisodes. D'abord une crainte paralysante suscitée par le centre hypertrophié, puis une terreur qui change de camp – le pouvoir vulné-

table est défié de toute part -, enfin une appréhension des conséquences de l'éventuel effondrement du centre. Derrière la hantise de l'islamisme, de la démocratie, de l'épuration ethnique ou de l'invasion occidentale..., se terre la peur de la désagrégation et de la violence, qui gagne tous les esprits. Gouvernants et sujets, vieux et jeunes, privilégiés et marginalisés, islamistes et adversaires de l'islamisme: plus personne ne fait l'impasse des questions de l'ordre et de la stabilité.

Si nombreux sont les interviewés qui considèrent que le royaume a des atouts, ils ne le trouvent pas moins exposé aux types de problèmes que rencontre son voisin, et d'abord du fait même de son appartenance au monde musulman. En effet, depuis la guerre du Golfe, l'image d'un Occident agresseur et menaçant persiste. Le discours anti-américain est très fort et se retrouve aussi bien chez les islamistes, des personnes appartenant aux classes moyennes, des habitants de quartiers populaires que chez l'homme d'affaires, les anciens marxistes-léninistes de notre échantillon ou l'avocat, militant des droits de l'homme. Tout un chacun nourrit, argumente, illustre la justesse de ce sentiment avec son propre langage, ses répertoires privilégiés.

L'idée principale est que l'effondrement de l'URSS a produit un déséquilibre dans le monde, une absence de contrepois, laissant le champ libre aux Etats-Unis. Les uns et les autres, quelles que soient leurs convictions idéologiques, déplorent cette situation. Tous reconnaissent *a posteriori* que l'ancienne puissance soviétique jouait un rôle stabilisateur par son existence même. Certains, tout en n'ayant jamais été pro-soviétiques, vont jusqu'à mythifier l'ère précédente et à se définir aujourd'hui comme orphelins, puisqu'ils ont perdu un protecteur potentiel, un arbitre, ramené au rang de parent. En raison de la disparition du bloc de l'Est, il n'y a plus qu'une seule *qabla*²⁹: Washington.

Le nouvel ordre mondial est redéfini par les interviewés. Il se traduit par le monopole que l'Amérique exerce sur le monde et par la victoire de la raison du plus fort. Les termes dépréciatifs utilisés visent à couvrir d'illégitimité cet état de fait. « Gendarmerie du monde », « maître de l'univers », « Rambo », les Etats-Unis n'hésitent pas à avoir recours aux « méthodes de la mafia ». Dans ce langage emprunté aux films et aux séries américaines, l'ONU joue le rôle du chasseur de prime, et l'un des lieux de tournage est la Somalie. Les férus de l'histoire comparent la situation actuelle à l'ordre moyen-âgeux des seigneurs de guerre et des vassaux; alors que les anciens marxistes-léninistes parlent en termes de « projet impérialiste renouvelé ». Tout comme pendant la guerre du Golfe, l'ONU et la légitimité internationale sont tournées en ridicule. La première est une nouvelle étoile américaine et la seconde sert de couverture aux exactions du « tyran ». Les organismes internationaux suscitent l'incrédulité des islamistes, mais aussi du juriste qui se définit comme pro-occidental: l'injustice, le deux poids / deux mesures, la prééminence des intérêts américains sont systématisés par une légifération établissant une norme sur mesure. Cet avocat se révolte à l'idée que les Américains puissent décider d'expéditions punitives dans des Etats souverains. Derrière le langage noble de l'universalité des droits de l'homme, du droit d'ingérence, se cristallise une domination. Cette fois-ci la problématique du droit est retournée contre ses représentants légitimes.

L'unanimité suscitée par l'affaire du Golfe³⁰ se prolonge. Des personnes qui haïssent ce que représente Saddam Hussein se sont trouvées obligées de soutenir l'Irak:

« On savait d'avance qui allait être dévoré. »
(Homme d'affaires, août 1993)

« On a beau être pro-occidental [...], leur pratique du droit international ne me convient pas. [...] Les Occidentaux se sont comportés vis-à-vis du peuple

iraquien exactement comme s'il était responsable de ce que Monsieur Saddam Hussein a fait au Koweït et ailleurs. Et pourtant, Saddam est toujours là, il continue d'emmerder son peuple, d'emmerder les Kurdes... Les Occidentaux s'en foutent des droits de l'homme. Ils en parlent comme ça, quand ça les arrange : quelques manifestations par ci par là, des discours par ci par là. Mais sur le terrain, malheureusement, c'est la force qui domine.» (Avocat, Casablanca, août 1993)

L'instrumentalisation des droits de l'homme par l'Occident ou par les Etats-Unis, deux termes utilisés de façon interchangeable, est confirmée par les événements de l'ex-Yougoslavie. La question qui revient chez tous est : « Pour quoi laisse-t-on massacrer les Bosniaques ? ». « Pourquoi ce contrôle permanent de l'Irak ? Pourquoi ce discours sur la légitimité qui ne s'applique pas aux Serbes ? » (Avocat islamiste, août 1993). Les tout-puissants ont été en mesure d'organiser une grande mobilisation militaire, au nom de la protection des peuples. Ils ont donc les moyens d'intervenir ailleurs. Mais ils ne le font pas, parce qu'ils sont intéressés et injustes. Tel est le schéma développé.

Très rapidement, l'ensemble des interviewés en vient à conclure que les « musulmans », les « Arabes », le « Tiers monde » sont désignés par l'Occident comme les nouveaux ennemis. Ce sont les « *Indiens des temps nouveaux* » (Cadre supérieur, ancien marxiste-léniniste). La loi ne serait appliquée que lorsqu'il s'agit des musulmans ou des Arabes. Tel journaliste de l'*Ittihad al-ishiraki* va plus loin, en affirmant lors de l'entretien : « L'Arabe est la cible de toutes les lois ». Une longue série d'exemples est développée pour démontrer qu'aujourd'hui, partout dans le monde, il existe une « conspiration » contre les musulmans qui jouent toujours le rôle de la victime. Israël, présent au sud du Liban, et les Serbes, qui font de la purification eth-

nique, agissent dans la plus grande impunité, peut-être justement parce qu'ils s'attaquent aux musulmans. Le cas que l'on cite volontiers est celui de la liste des Etats terroristes dressée par les « Américains » et composée dans son extrême majorité par des pays musulmans : l'Irak, l'Irak, la Libye, le Soudan. Les musulmans sont attaqués partout, en Inde, en France où le racisme fait rage, aux Etats-Unis où chaque acte terroriste est spontanément attribué à un musulman.

Cet unanimisme ne se prolonge pas indéfiniment. Alors que les islamistes se trouvent confortés dans leurs choix, il n'en est pas de même pour leurs adversaires :

« L'Occident nous jette dans les bras de l'intégrisme [...] Après l'effondrement des repères idéologiques, qui servaient quand même de garde-fou, il n'y a plus grand chose. [...] Il y a le libéralisme et il y a les intégrismes [...]. Et comme le modèle occidental a montré sa fragilité devant la puissance américaine, finalement le discours sur les droits de l'homme en prend un coup terrible. [...] Et nous, militants des droits de l'homme, qui avons pendant des décennies défendu le modèle occidental, parce qu'il est le seul, il faut le dire (rires), qui défend la liberté ! Eh bien ce modèle-là, on nous le renvoie sur la figure, on nous dit : « mais c'est le modèle occidental que vous défendez, que vous voulez prendre comme exemple, c'est ce modèle-là qui est responsable de ce qui se fait en Irak ! [...] C'est ce modèle-là qui cultive le mépris sur son propre terrain, le racisme à l'égard des travailleurs émigrés ! » [...] Alors le petit peuple, lorsqu'il s'abandonne à la dérive intégriste, aux charmes des idéologies simplistes [...], eh bien, au moins je lui trouve des circonstances atténuantes. [...] Il te dit : ce sont des salauds. » (Avocat, militant des droits de l'homme)

L'agressivité occidentale dans ses prolongements culturels, le « viol de l'identité », l'« intolérance d'oppression », selon les termes du poète, anciennement marxiste-léniniste, suscitent une « intolérance de réaction ».

Certains interviewés sont convaincus que l'Occident a volontairement créé l'intégrisme, en l'encourageant en Afghanistan et par le biais de l'Arabie saoudite. Dans la continuité du thème du harcèlement du monde musulman, une vision du monde orwellienne se construit :

« L'Occident a condamné le monde arabe à vivre sous l'intégrisme [...] On est maintenant en train d'attendre que l'Iran devienne l'ogre ou le cataclysme. Pour eux, la situation en Algérie est tout à fait normale. C'est la guerre civile dans un pays arabe. [...] Est-ce que l'intégrisme n'est pas la solution que les grands stratèges ont trouvée pour le monde arabe ? L'intégrisme pour les Arabes et le Sida pour l'Afrique. » (Homme d'affaires)

Ceux qui endossent les « valeurs de l'Occident » ne trouvent plus leur place dans la nouvelle cartographie du monde. L'état d'urgence dans lequel ils se situent résulte aussi de leur perception d'une situation intérieure qui leur échappe.

L'idée que l'Algérie est « comme un glissement de terrain qui entraînerait tout le monde » (ancien marxiste-léniniste), nourrit chez beaucoup la sensation de l'ineluctabilité de la catastrophe et de la nécessité du changement pour éviter l'explosion d'une société sous pression, vivant une situation « pré-algérienne ». A ce stade, il n'est plus question de louer les choix économiques et politiques du Maroc. Tous les ingrédients de la crise algérienne sont présents dans le royaume : crise économique aiguë, endettement, pauvreté, chômage des diplômés, crise de l'enseignement, du logement, de la santé, tension sociale accrue alimentée par la corruption, la déliquescence des mœurs, la perte des

valeurs³¹ ..., autant de facteurs favorables à l'islamisme au Maroc.

Dans ce contexte, la situation politique est jugée insatisfaisante par la quasi-totalité des interviewés et par presque tous les acteurs politiques d'opposition. La constitution de 1992 et les législatives de 1993 ne sont-elles pas apparues comme une volonté royale d'institutionnaliser davantage le champ politique et ce, en vue de prévenir l'irréversible et de préparer la succession. Chez tous, y compris chez les anti-monarchistes, c'est de l'appréhension de la mort du roi qu'il s'agit. Des craintes ancestrales ressurgissent. L'étudiant islamiste, âgé de 23 ans, a observé sans déplaisir la chute de Ceaucescu, envie à l'Algérie sa capacité d'entreprendre des révolutions, valorise l'action, le changement, le fait que le peuple s'empare de la rue, abstraction faite du drapeau derrière lequel il se range. En même temps, ce jeune homme n'en affirme pas moins une forte appréhension de la *fitna*. Le changement lui semble inévitable, mais il évoque la mort du roi³² en l'associant à celle du XX^e siècle, en la comparant par anticipation à l'effondrement de l'empire soviétique et en se demandant si le prince héritier est en mesure de gérer le niveau ethnique, et s'il est apte à continuer à enrayer la *siba*, cette fois-ci au sens initial. Pour ce militant islamiste, l'aspect du tribalisme est plus fort que celui du religieux. L'idée que les Jbala, les Fassi, les Rifains, les Chleuhs, les Sahraouis entrèrent en lutte les uns contre les autres prend du poids.

« Est-ce qu'au Maroc, on va avoir la même chose [que dans l'ancienne URSS] ? Est-ce qu'il y aura des minorités épurées sans protection ? Moi [x³³], de quelle origine suis-je ? Suis-je du Sud, du Nord ou de Casablanca ? Au niveau familial, nous ne sommes pas en paix, nous serons obligés de quitter le Maroc. Nous sommes des [x]. Jamais, nous ne sommes restés longtemps quelque part. Cela fait 300 ans que

nous sommes au Maroc. Avant, nous étions en Arabie, puis dans le Tafilalet, puis dans le Nord. Depuis 50 ans, certains sont à Rabat, d'autres à Fès, d'autres à Casablanca, ou encore en France, en Espagne, ou en Algérie. Où allons-nous partir? Lorsque nous voyons le sort des minorités, nous avons peur. C'est pareil pour ceux qui viennent d'Andalousie, pour les Fassis. [...] J'ai peur. Les membres de ma famille sont terrorisés. On dirait qu'on vit au *Mellah*. [...] Qu'est-ce qui distinguera le Maroc des autres pays?»

Le Maroc risque non seulement l'éclatement, mais aussi le débarquement des Américains ou des casques bleus « parce que c'est comme ça que ça se passe ailleurs ». L'Algérie fait envie jusqu'à un certain point : la peur du sang, la crainte du jour où chaque famille perdrait l'un de ses membres sont réelles. Les questions qui préoccupent sont : Comment préserver, après Hassan II, un vouloir vivre ensemble dans une société jusqu'ici tenue par la peur, la répression et les méthodes makhzeniennes? Comment aborder le changement dans la paix? Le surgissement des difficultés chez le voisin amène les uns et les autres à inscrire sur l'agenda toute une série de problèmes, à « anticiper », à prévenir un « effet tunnel »³⁴, à chercher à dessiner une autre trajectoire du possible.

Le changement au service de la paix

Chez une partie des islamistes marocains, se nourrit un rejet ambivalent de la démocratie. Le livre publié en 1995 par Abdessalam Yassine³⁵, *Dialogue avec les démocrates vertueux*, porte la marque de l'impact des fluctuations du temps mondial³⁶. Les événements algériens permettent à l'auteur de réaffirmer sa méfiance vis-à-vis de la démocra-

tie. Tout au long de l'essai, celui-ci ne cesse de répéter : « Voyez ce que la démocratie a fait de nos frères en Algérie ». Il met l'accent sur la violence subie par ses frères islamistes et inverse la tendance en attribuant les malheurs de l'Algérie au mode de gouvernement choisi. De la même façon, les expériences électorales marocaines lui permettent de tourner en dérision une telle valeur. Selon lui, ce concept, comme celui des droits de l'homme, est une arme utilisée arbitrairement par l'Occident pour soumettre les musulmans et pour servir ses propres intérêts privés. A un premier niveau, il choisit donc de ne pas distinguer la valeur en soi de l'instrumentalisation qui peut en être faite. Par ailleurs, il refuse une formule qui exclut le religieux de la sphère du politique. Mais en même temps, il est soucieux de rassurer ses interlocuteurs et multiplie les gestes dans ce sens. Ainsi, il invite les démocrates « sincères et vertueux », les femmes féministes... à exprimer leurs revendications, leurs différentes sensibilités sous la bannière de l'islam. En fait, il propose une sorte de rupture épistémologique avec le langage occidental, une islamisation des concepts de démocratie et de droits de l'homme. Pour ne pas choisir le despotisme pour allié, pour ne pas ranger dans le même camp la tyrannie et ceux qui la combattent, Abdessalam Yassine renonce à assimiler la démocratie à de l'impiété (*kuf*), à l'exemple d'un Sayyid Qutb ou d'un Mawdudi, pour lesquels la souveraineté n'appartient qu'à Dieu. Sans totalement accepter l'équivalence entre *shûra* et démocratie, tout en fustigeant le concept de démocratie au niveau du fond – enracinement dans une tradition laïque – et de la pratique qui en est faite, il met l'accent sur l'importance du pluralisme et de la consultation. Dans un souci de ralliement des « vertueux », il affirme son rejet de la violence, des coups d'État et sa préférence pour une action « par le bas » : éduquer le peuple jusqu'à ce que le gouvernement selon les lois de Dieu (*bimâ anzala Allâh*) devienne

une revendication populaire. Son programme se définit non seulement par le commandement du bien et le pourchas du mal (*al-amr bi-l ma'rif wa-l nahy 'ani l-munkar*), l'unification de la *Umma*; mais aussi par des thèmes qu'il partage avec « les démocrates vertueux » : la justice, la dignité, la libération de l'homme, l'autosuffisance alimentaire, la lutte contre le sous-développement... L'heure n'est donc pas à la rupture. Il s'agit avant tout de calmer la tension suscitée par la dérive algérienne et de proposer le gouvernement selon les lois de Dieu comme le meilleur moyen de construire une société équilibrée et de se renforcer face à l'ennemi occidental.

Le rejet de la formule démocratique peut s'appuyer sur d'autres fondements, mais la préoccupation de l'ordre est encore plus prédominante. L'étudiante qui souhaitait l'établissement d'une « vraie démocratie » pendant la guerre du Golfe, qui regrettait que les manifestations de soutien à l'Irak ne débouchent pas sur la chute du régime, n'a pas changé de sentiment à l'égard du roi du Maroc, qu'elle juge toujours préoccupé par ses seuls intérêts privés. Toutefois, au regard de ce qui se produit en Algérie, elle a cessé de percevoir la démocratie comme une solution efficace dans un pays arabe, où, selon elle, la liberté politique est vite assimilée à l'anarchie (*fitda*), à l'élimination physique de l'adversaire. *A priori* hostile aux islamistes, elle était pourtant disposée à les soutenir pendant la crise de 1991, et à se plier au port du *hijâb*, pourvu que le « tyran » soit renversé. En 1993, elle considère que les méfaits commis par ce courant en Algérie ne font qu'illustrer l'immatunité du peuple, thème qui revient au galop. Sous-développement, alphabétisme, inconscience, corruption, absence de civisme, méconnaissance de l'ordre rendent impossible à ses yeux la prise en charge responsable des individus par eux-mêmes. Dans ces conditions, l'idéal est un autoritarisme éclairé, progressiste. Le schéma du leader charisma-

tique, du dirigeant soucieux des intérêts de sa patrie, du type Boumediène, Gamal Abdel-Nasser, Saddam Hussein, relève l'aspiration démocratique en arrière-plan. L'enjeu est de « serrer la vis » à une population rongée par le mal. Le dirigeant providentiel revêt tous les traits d'un père aimant, mais ferme, qui rééduque des enfants sur la mauvaise pente :

« Nous n'avons pas besoin de démocratie [...]. Il nous faut quelqu'un comme Gamal Abdel-Nasser, quelqu'un qui ait l'âme patriotique, mais qui soit dictateur en même temps. Voilà l'exemple de l'Algérie, il n'y a que l'anarchie. Tout le monde veut gouverner, mais personne ne sait. Ils font n'importe quoi [...]. Il nous faut quelqu'un qui aime son peuple, qui ait peur pour lui [...], et en même temps qu'il soit serré [...]. Ici, la queue, on ne connaît pas, même pour prendre le bus pour la fac. [...] On ne sait pas ce que c'est que l'ordre. C'est pour cela qu'il nous faut un dictateur qui vienne leur donner du bâton pour leur apprendre l'ordre. »

Plus que jamais, le lien social est en cause. L'évolution de cette étudiante est certes surprenante, mais non sans logique. *A posteriori*, le paradoxe résidait dans la coexistence dans ses propos d'avant 1992 d'une forte aspiration démocratique et d'une grande méfiance vis-à-vis de son groupe d'appartenance, toujours qualifié négativement. Il s'agit de cette appréhension ressentie par l'individu naissant, à l'égard des siens, qui rend difficile l'identification politique et donc la coordination d'une action collective. Encore une fois, le temps de crise, cette fois-ci vécu par procurator, fait éclater le bricolage et amène à la cristallisation d'un répertoire au détriment des autres. Les événements d'Algérie offrent l'exemple paroxystique d'un tissu social distendu, anormique et exacerbent le sentiment de vivre dans un pays traversé par de fortes tensions. Dans

ce cas, le souci de préserver le groupe désagrégé d'une explosion, qui semble de plus en plus imminente, l'emporte sur le désir de participation. La perception de soi comme appartenant à un ensemble d'êtres atomisés alimente l'attente d'un leader charismatique³⁷.

Si tous ne formulent pas un rejet aussi tranché d'un mode de gouvernement démocratique de plus en plus assimilé à l'anarchie, nombreux sont ceux qui révisent leurs options dans deux directions. L'une des tendances consiste à promouvoir une « progression heurtée » comme alternative à ce qui se passe en Algérie; une vraie démocratisation ne pouvant pas se produire en un tour de main³⁸. A l'occasion, les « apprentis-sorciers, apprentis-démocrates » algériens sont dénoncés aussi bien pour avoir ouvert la voie à l'islamisme, que pour lui barrer la route illégalement³⁹. Parce que les événements algériens ont contribué à renforcer une image de « l'intégrisme » comme forme dangereuse d'« obscurantisme », d'« intolérance », de « fascisme » et de « terrorisme », comme agent privilégié de la division et de l'instabilité, une gradation dans la logique du pire s'opère :

« Nous désirons la démocratie et nous allons retomber dans quelque chose qui est pire que le parti unique ou le pouvoir absolu, si eux arrivent au pouvoir. [...] Ce sera viens avec moi à la mosquée ou je te tue. Porte la barbe de la même manière que moi, sinon tu es mon ennemi. » (Cadre supérieur, ancien syndicaliste, 54 ans)

« On veut des améliorations, mais pas par le biais des guerres civiles, on veut vivre dans un Maroc en paix. Oui à la religion, oui à la justice, mais pas avec des méthodes violentes. L'islam est une chose, mais la patrie est aussi importante. » (Jeune femme, juriste, 30 ans, quartier populaire de Casablanca)

Chez une partie des élites, l'appréhension de la contagion engendre le souci de réaffirmer le lien social, de nouer

un nouveau pacte pour garantir la paix intérieure. C'est dans cet esprit qu'une certaine bourgeoisie d'affaire, traditionnellement acquise au pouvoir, a voté pour l'opposition. Le choix n'est pas toujours motivé par une proximité partisane, il se fonde encore moins sur un calcul en termes d'intérêts économiques immédiats. Nombreux sont ceux qui considèrent les leaders d'opposition comme de mauvais gestionnaires qui doivent apprendre le métier de gouverner. En fait, c'est une option sur le long terme, un choix entre une opposition « stable » et des mouvements hors système « incontrôlables ». Selon eux, le pari économique a été en partie tenu par l'équipe mise en place par le régime. Aujourd'hui, il est temps de redistribuer, de réduire les inégalités sociales et de lutter contre la corruption et l'arbitraire. De la même façon, il s'impose de renforcer et de crédibiliser les institutions du pays, afin d'éviter le pire, c'est-à-dire l'Algérie. Cette orientation politique présente des similarités avec celle de l'aile libérale du régime⁴⁰. Il s'agit de promouvoir une conception continuiste du changement, dans l'esprit du paradoxe de Lampedusa : « changer pour ne rien changer ».

Une autre tendance consiste à combattre le réflexe sécuritaire, en présentant la « vraie démocratie » comme l'unique moyen de maintenir la stabilité. Les événements algériens sont décodés dans ce sens, et la violence est plus que jamais définie dans un sens politique et interactif. A ce niveau, le point de départ est une éthique universaliste fondée sur les droits de l'homme. Certes, il existe des réserves concernant la monopolisation de la religion par un groupe, mais les islamistes algériens sont considérés comme un mouvement politique à part entière. Dans cet esprit, des partis comme l'USFP ou l'Istiklal et une organisation comme l'OMDH ont très clairement dénoncé l'interruption du processus démocratique en Algérie en janvier 1992, perçue comme « une remise en cause du droit de par-

tiipation à la gestion des affaires publiques, droit consacré dans l'article 25 du pacte International relatif aux droits civils et politiques, ratifié par l'Etat algérien⁴¹. A travers les éditoriaux des organes de presse des deux partis, une profonde déception s'est manifestée. Pour eux, la victoire du FIS au premier tour des législatives était tout la victoire de la démocratie⁴². Les communiqués de l'OMDH vont dans le même sens, mais posent nettement et dans le cadre d'une problématique du droit les jalons de l'intégration des islamistes dans le système politique :

« Le régime démocratique et son éthique impliquent l'acceptation par la minorité, de la majorité issue d'élections libres et honnêtes, ainsi que la sauvegarde des droits de la minorité, collectivement et individuellement, dans le respect du droit à la différence, en conformité avec les vertus de la tolérance et loin de tout recours à la violence, quelle qu'en soit la forme⁴³. »

Durant les mois de janvier et de février 1992, les arrestations collectives, l'Etat de siège, étaient dénoncés comme une violation des droits de l'homme et comme des actes susceptibles de plonger l'Algérie dans la guerre civile.

Dès le départ, la violence a été décryptée comme un résultat direct du coup d'Etat et de la répression exercée par le pouvoir. Si l'OMDH et la presse de l'USFP condamnent la violence « quelles qu'en soient l'origine ou les victimes », qu'elle soit exercée par « les groupes armés dépendant de l'opposition politico-religieuse [ou des] milices constituées par des services parallèles⁴⁴ et se réfèrent à l'occasion au *hadith* présentant l'islam comme une religion de tolérance et de pardon⁴⁵, la presse de l'Istiklal exprime clairement sa sympathie pour le FIS. Des doutes sont régulièrement émis face à un acte terroriste spontanément attribué aux islamistes Ainsi, à la suite de l'exécution des deux géomètres français en septembre 1993, Khalid

Jamâï, l'un des éditorialistes de *L'Opinion*, écrit : « D'autres factions profitent du chaos [...] Le FIS n'aurait jamais pris le risque d'une telle action. » Après l'assassinat des touristes espagnols à l'hôtel Azni de Marrakech en août 1994, le même journaliste souligne que les islamistes algériens n'auraient pas pu avoir recours à de telles méthodes étant données leurs convictions religieuses⁴⁶.

Les événements vécus par le Maroc pendant l'été 1994 donnent l'occasion aux uns et aux autres d'approfondir leur analyse sur la compatibilité entre sécurité et respect des droits de l'homme. Encore une fois dans l'histoire du Maroc, le réflexe nationaliste unit tout le monde contre les responsables algériens suspectés de mener une politique de fuite en avant, en cherchant un exutoire à l'extérieur de leurs frontières, en menant une politique de destabilisation au Maroc⁴⁷. Certes, les autorités marocaines se voient confortées dans leur politique sécuritaire dans une région secouée. Toutefois, plus que jamais, on refuse « la psychose » et on fait appel au respect des droits de l'homme. La nouveauté dans cette attitude réside dans le refus de se soumettre exclusivement à la priorité de l'intégrité territoriale. L'accent est davantage mis sur le « danger intérieur ». L'opposition classique affaiblie par sa cooptation, entre autres assurée depuis le milieu des années soixante-dix grâce à l'affaire du Sahara, menacée d'être débordée par une opposition hors-système, investit dans une surenchère démocratique et met l'accent sur l'urgence d'instaurer une « vraie démocratie ». Pour assurer la stabilité et la sécurité, il faut garantir des élections transparentes, respecter les droits l'homme, lutter contre le chômage, et faire en sorte que ce soient les peuples qui prennent en charge l'impératif de l'ordre⁴⁸. Il s'agit donc de passer de la pacification par la sujétion et la peur, à la paix durable fille de la citoyenneté et des institutions.

La proximité de l'Algérie amène également des compo-

santes islamistes marocaines à renégocier leurs valeurs et leurs stratégies dans un esprit de démarcation beaucoup plus poussé que celui d'un Abdessalam Yassine. Ainsi, Mustafa Ramid, 36 ans, avocat et directeur d'une revue islamiste très lue, fait preuve de prudence et de conciliation, en affirmant son adhésion totale à une « vraie démocratie », cette fois-ci définie comme la forme moderne de la *Chîra*. Aux uns et aux autres, il tente de démontrer que l'islamisme n'est pas par essence violent :

« Concernant l'Algérie ou l'Iran, il faut souligner que c'est le mode d'accès au pouvoir qui détermine l'attitude des islamistes ici et là. En Iran, il y a eu une révolution, d'où le mode hégémonique de gouvernement. Mais si les islamistes parviennent au pouvoir par le biais des élections, ils ne pourront pas se permettre de tout balayer, ils constitueront une composante parmi tant d'autres. » (entretien à Casablanca, le 24 août 1993)

Comment cette quête d'une base consensuelle se traduit-elle en termes de stratégie ?

L'OMDH, qui a toujours affirmé une vocation universaliste, a-partisane, est plus à l'aise que les partis dans un rôle de rassemblement. Dans la pratique, elle défend les islamistes marocains et maghrébins à chaque fois qu'ils sont victimes d'une violation du droit international, qu'il s'agisse de la liberté d'expression, ou du droit d'association. Elle a été jusqu'à ouvrir ses portes à des militants islamistes ; l'essentiel, selon ses membres, étant de se plier aux règlements de l'association. Les partis d'opposition comme l'USFP ou l'Istiklal sont dans une situation plus ambivalente. Ces deux grandes formations se sentent aussi menacées l'une que l'autre par les islamistes qui rivalisent avec la première pour ce qui est du versant social, et avec la seconde pour ce qui relève du religieux et du culturel. Cependant, aucune ne joue la carte de l'excommunication.

Alors que M'hamed Boucetta, le leader de l'Istiklal, héritier du salafiste Allal El-Fassi, affirme plus que jamais la nature fondamentalement islamique de son parti⁴⁹ ; une tendance de l'USFP, celle du syndicaliste Noubir Amaoui et celle de l'ancien exilé Fqih Basri, n'exclut pas une large alliance comprenant aussi bien les marxistes-léninistes que le mouvement de Abdessalam Yassine. En tout état de cause, les événements algériens ont amené les acteurs de l'opposition classique à inscrire la question islamiste sur leur agenda. Cela a largement contribué à bloquer la formation d'un gouvernement par l'opposition, prévue à partir des législatives de 1993. Les deux partis de la Kutla ont réalisé que s'ils continuaient à cautionner les règles makhzeniennes, cette fois-ci en acceptant une alternance octroyée et contrôlée par le haut, ils risquaient d'accélérer leur chute. Gouverner sans avoir une majorité, ni des postes clés, comme celui de l'Intérieur, c'est crédibiliser le jeu, en se discréditant davantage. Par ailleurs, l'héritage socio-économique apparaît lourd à une partie des militants de l'opposition. Dans ce contexte, l'échec de la Kutla surdéterminé par sa compromission serait grave puisqu'il profiterait aux islamistes, l'épouvantail actuel. Ce sentiment rejoint celui de cet ingénieur, âgé de 35 ans, militant de base de l'USFP, qui a préféré s'abstenir pendant les législatives, plutôt que voir son parti arriver au pouvoir et laisser à d'autres mouvements le rôle d'une opposition authentique.

Rejeter la démocratie « exogène », refuser une large participation porteuse de désordre et d'incertitude, préconiser un populisme autoritaire progressiste ou islamiste ; promouvoir une conception continuiste du changement, un processus contrôlé et progressif plutôt qu'une rupture brutale, ou revendiquer une « vraie démocratie », une « institutionnalisation de l'incertitude⁵⁰ » sont autant de réponses conditionnées par la crainte de l'instabilité et ayant pour arrière-plan la crise du voisin algérien. Même la rupture

avec la classe politique officielle s'accompagne souvent d'un rejet de la violence, de ce qui risque de rompre « le vouloir vivre ensemble ». Dorénavant, on se positionne par rapport à la tendance islamiste. Désormais, on adopte une attitude partagée face au changement, qui cesse de devenir une aspiration lénifiante pour être pressenti tantôt comme une fatalité tantôt comme une urgence, et ce aussi bien au sein de la classe politique que parmi la population. Au moment où la légitimation planétaire de la démocratie s'effiloche, lorsqu'il n'existe plus une trajectoire universelle du progrès, l'« horizon d'attente » des acteurs locaux attachés à une telle valeur ne s'effondre pas ; il se cherche d'autres fondements.

La fragilité des liens nationaux, donnée en spectacle mondialement, diffuse le sentiment de vulnérabilité dans l'ensemble du champ social. Du registre de l'impatience, on passe à celui de la prudence. Ainsi, dans une première phase, l'impact du temps mondial se traduit par le déplacement de la vulnérabilité : la brèche ouverte dans le système makhzien, perçu jusque-là comme tout-puissant, permet le passage de la logique de la cooptation à celle du défi. Par la suite, s'intensifie le sentiment de faiblesse. Qu'il repose sur la crainte de l'agression extérieure, sur la perception de la désagrégation du tissu social, ou de l'immatérialité du corps politique, il tire son origine de l'appréhension du désordre susceptible d'être suscité par la mort du roi. Si les revers de la médaille de l'effondrement du bloc de l'Est produisent un tel impact, c'est parce qu'ils trouvent un écho dans l'imaginaire des Marocains, c'est parce que les temps mondial, régional se recentrent sur un temps biologique. La métaphore empruntée à la croissance humaine, lorsque le changement était assimilé à l'entrée dans le monde adulte, se prolonge sous une autre forme quand le changement désempante. La fin du siècle préfigurée par les déchirements qui traversent le monde anticipe

sur la mort du roi qui précipitera le Maroc dans le XXI^e siècle. Au sommet de sa toute-puissance, le monarque était perçu soit comme une être charismatique, soit comme un chef qui inspire une crainte respectueuse. Pendant la guerre Golfe, propos, anecdotes, slogans le présentaient comme un individu frivole et terrifié. À partir de 1993, ce sont les signes de délabrement et de vieillissement physique, psychologique et intellectuel que les uns et les autres guettent durant ses interventions télévisées. Cette fois-ci, la peur ou le désir mélangé de crainte face à l'idée de sa mort, cette anticipation même traduisent la perception de soi comme un être collectif immature ; d'où la volonté de passer du stade charismatique à la routinisation, de renégocier les règles du jeu politique tout en préservant la force de l'Etat, et ce, du vivant du patriarcat.

NOTES

¹ Zaki LAÏDI, *Un monde privé de sens*, Paris, Fayard, 1994.

² Cette étude s'appuie non seulement sur une partie des résultats de notre recherche sur les jeunes au Maroc, considérés comme un analyseur privilégié des mutations qui traversent la société marocaine (*Soumis et rebelles : les jeunes au Maroc*, Paris, CNRS Editions, 1994), mais aussi sur une enquête de terrain effectuée à Casablanca, durant l'été 1993, juste après le premier tour des législatives marocaines (25 juin). Nous avons jugé pertinent de construire un échantillon en nous basant aussi bien sur des différenciations en termes d'appartenance socio-économique, d'âge, de niveau d'études, que sur la nature de leur vote ou de leur non-vote lors du scrutin qui venait de se dérouler. Cette dernière variable permettait d'intégrer les différentes représentations du changement proclamé par le haut. En outre, ont été interviewées des personnalités du monde politique ou des affaires, de tendances et de trajectoires distinctes, dont Nadir Yata, rédacteur en chef du quotidien *Al-Bayane*, organe du Parti du progrès et du socialisme (PPS) ; Mustafa Ramid, avocat et directeur d'une revue isla-

miste, *As-Sahwa*; un membre du bureau de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme, poète et ancien délégué marxiste-léniniste; un avocat, militant des droits de l'Homme, sans appartenance organisationnelle. La consigne était la suivante: « Qu'est-ce qui attire votre attention dans ce qui se passe dans le monde au cours de ces dernières années? ». Partant de l'hypothèse que la renégociation du temps mondial peut s'effectuer par l'intermédiaire d'un temps régional, nous avons constitué un corpus d'éditoriaux relatifs aux événements clés qui ont eu lieu en Algérie à partir de 1990. Les quotidiens de l'opposition choisis sont: *Al-Itihad al-ichiraki* de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), *L'Opinion* du parti de l'Istiklal, *Al-Boyyate* du PPS. Nous avons également intégré les communiqués de l'Organisation marocaine des droits de l'Homme (OMDH), publiés par la presse. Si *Le Matin du Sahara*, porte-parole du palais, ne fait pratiquement pas de commentaires sur les événements algériens, les interviews que donne le roi aux médias français rendent largement compte de ses positions. Le livre du leader islamiste Abdessalam Yassine, *Hivâr ma'a ad-dimuqrâtiyyîn al-fudâlâ* (dialogue avec les démocrates vertueux), diffusé au Maroc durant le premier semestre de 1995, constitue une autre source.

³ Reinhardt KOSKELLECK, *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps*, Paris, éd. EHESS, 1990.

⁴ Voir les travaux de Sidney TARROW sur la notion de « structures de chances politiques »: « National Politics and Collective Action: Recent Theory and Research in Western Europe and the United States », in *Annual Review Sociology*, 14, 1988; *Democracy and disorder. Protest and politics in Italy 1965-1975*, Oxford, New York, Oxford University Press, 1989.

⁵ Dans cet article, les relations franco-marocaines sont privilégiées en raison même de leur nature passionnelle et par conséquent retentissante. Notre objet n'est pas l'exhaustivité. Il s'agit avant tout de montrer à travers quelques exemples comment une dynamique extérieure a contribué à déplacer la vulnérabilité d'un camp à un autre au sein même du champ politique marocain. Cependant, il convient de souligner que la diplomatie américaine a exercé d'importantes pressions sur le Royaume et constitué une forte ressource pour les mouvements de droits de l'Homme à l'intérieur du Maroc. Ceci n'a pas empêché le roi Hassan II de « jouer » par moment la carte américaine contre la France.

⁶ Voir Guy HERMET, *Les désenchantements de la liberté, la sortie des dictatures dans les années 90*, Paris, Fayard, 1989.

⁷ Cette forme d'action collective est adoptée par le mouvement des jeunes diplômés inactifs en 1991, puis par le mouvement des femmes à partir de 1992. Voir Constantin BILAL, *Le Mouvement des droits de l'Homme au Maroc, du sujet au citoyen*, mémoire de DEA, dir. Remy Leveau, IEP de Paris, 1992; Mounia BENNANI-CHRAÏBI, *op. cit.*, chap.

10; Patrick HAENNI, *Le Théâtre d'ombres de l'action féminine. Femmes, Etat et société civile au Maroc*, mémoire de DEA, dir. Remy Leveau, IEP de Paris, 1993.

⁸ L'OMDH comprend 50 % d'indépendants, et autant de personnes appartenant à divers partis de l'opposition, et même à un parti proche du gouvernement (le Rassemblement national des indépendants, dirigé par Ahmed Oussman, beau-frère du roi). Depuis 1994, des islamistes ont été admis dans des sections de l'organisation. Un exemple de souci de professionnalisation, les stages de formation générale et spécialisée (documentation en matière de droits de l'Homme, techniques de recueil et d'exploitation de l'information, utilisation de la vidéo dans les actions de sensibilisation) auxquels prennent part des permanents de l'association au Maroc ou dans les instituts de droits de l'Homme en Tunisie, en France, en Suisse, ou aux Etats-Unis.

⁹ Par certains de ces aspects, cette formule se rapproche du schéma général des coordinations françaises qui portent la marque du pragmatisme, du rejet de l'idéologie et qui cherchent avant tout à rattrasser large. Voir Olivier FILLIEULE, *Sociologie de la protestation. Les Formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1993.

¹⁰ Michel DE CERTEAU, *L'Invention du quotidien. Art de faire*, t. I, Paris, 1980 (10/18).

¹¹ Sur cette question, voir: Khadija MOHSEN, *Fonctions et enjeux du conflit du Sahara occidental: conflit régional et politiques intérieures*, thèse de doctorat, IEP de Paris, 1995.

¹² Nous entendons par là les partis d'opposition reconnus et représentés au parlement. Il s'agit notamment de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et de l'Istiklal, tous deux issus du mouvement national. L'appellation recouvre également la petite formation communiste, le Parti du progrès et du socialisme (PPS), de même qu'un mouvement d'extrême-gauche légalisé, l'Organisation pour l'action démocratique et populaire (OADP).

¹³ *L'Opinion*, 14 juin 1990.

¹⁴ *Al-Itihad al-ichiraki*, 15 juin 1990.

¹⁵ *Al-Itihad al-ichiraki*, 30 décembre 1991.

¹⁶ Zaki LAIDI, *op. cit.*, p. 57.

¹⁷ Conception très comparable à celle des pères fondateurs de la sociologie. Voir Anthony GIDDENS, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 14.

¹⁸ Voir le discours royal du 15 janvier 1991.

¹⁹ Les numéros de janvier et février 1991 de *l'Itihad al-ichiraki*, rapportent tous les jours les cas d'arrestations et de tortures touchant même les plus jeunes de la population.

²⁰ Un type d'anecdote met en scène la terreur des puissants face à Saddam Hussein ont la même structure. Les acteurs épouvantés sont le président Bush, les rois Fahd et Hassan II. Voir Mounia BENNANI-CHRAÏBI, *Les Représentations du monde des jeunes Marocains, thèse de doctorat*, IEP de Paris, 1993, annexe 3.

²¹ Zaki LAÏDI, *op. cit.*, p. 58.

²² *Le Monde*, 25 février 1993; *Le Canard enchaîné*, 12 mai 1993.

²³ *La Croix*, 26 mai 1993.

²⁴ Entretien accordé au *Figaro Magazine*, 22 février 1992.

²⁵ Voir interview donnée au *Figaro*, 9 janvier 1992.

²⁶ Le sens premier de ce mot qui revient souvent dans le Coran est : mise à l'épreuve. L'idée de scandale lui est associée. L'acceptation dominante deviendra celle de « révolte », « troubles », « guerre civile ». Les grandes luttes de pouvoir des premiers temps de l'histoire musulmane sont associées à des *fitan*. Cf. « Fitna », in *Encyclopédie de l'islam*, vol. II, pp. 952-953.

²⁷ Concept qui renvoie à l'insoumission mais aussi au désordre, théorisé par les historiens et les anthropologues. À l'origine, il s'agit du *blad siba*, lieu de l'insoumission dont les habitants refusent de payer l'impôt aux troupes du *Maklizen*, la maison royale. Cf. Kenneth BROWN, « Excursions sur l'« insoumission » (*siba*) », in *Rivages et déserts, hommage à Jacques Berques*, Paris, Sindbad, 1988.

²⁸ Voir Zaki LAÏDI, *op. cit.*, chap. 2 : « Chute du Mur, fin des Lumières ».

²⁹ Au sens propre, il s'agit de la direction dans laquelle s'oriente le musulman lorsqu'il s'acquitte de la prière, en l'occurrence La Mecque. Ici, cela signifie qu'il n'y a qu'une seule allégeance possible.

³⁰ Pour une analyse plus approfondie, voir Mounia BENNANI-CHRAÏBI, *op. cit.*, chap. 9, 1994.

³¹ Cette lecture est fréquente dans les cercles de gauche, et dans la presse d'opposition. À titre d'exemple, voir *Al-Ittihad al-ishiiraki*, 2 juillet 1992.

³² Sur l'association établie dans les imaginaires sociaux, entre la mort d'un roi et le désordre qui s'ensuit, voir notamment dans une perspective d'anthropologie politique, Georges BALANDIER, *Le Détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1985, chap. 1.

³³ Nom connu et selon lui haï.

³⁴ Voir l'utilisation de la métaphore d'Albert Hirschman par Claus OFFE, selon laquelle les difficultés surgissent simultanément, rendant difficile le changement graduel (« Vers le capitalisme par construction démocratique ? La théorie de la démocratie et la triple transition en Europe de l'Est », in *RFSP*, 42 (6) 1992).

³⁵ Le leader d'*Al-Adl wa l-Ihsan* (Justice et bienfaisance), l'un des

groupes islamistes les plus importants du Maroc, est un retraité de l'Éducation nationale. Il a été interné en 1974 dans un hôpital psychiatrique pour avoir osé interpeller le Commandeur des croyants, puis a été emprisonné et mis en résidence surveillée depuis 1989. Voir François BURGAT, *L'Islamisme au Maghreb. La voix du Sud*, Paris, Karthala, 1988.

³⁶ Les grandes idées qu'il formule dans ce livre sont très proches de celles qu'il exprimait dans un article non signé paru à Paris, quatorze ans plus tôt (« Pour un dialogue islamique avec l'élite occidentalisée », in *Le musulman*, Revue trimestrielle publiée par l'AEIF (Association des étudiants islamiques en France, numéro spécial, mars 1981). Mais le contexte n'est pas le même. Il n'est plus question de la révolution iranienne, mais de l'Algérie, de la Bosnie, de l'après-guerre du Golfe.

³⁷ Nous avons observé dans un travail précédent (*Soumis et rebelles : les jeunes au Maroc*), que les individus les plus atomisés, les plus portés vers la rupture avec le groupe d'appartenance souvent cristallisé par la volonté de quitter le pays, souhaitaient également l'instauration d'un ordre divin totalisant, favorisant la restauration des liens communautaires.

³⁸ Entretien avec Nadir Yaya, rédacteur en chef du quotidien *Al-Bayane*.

³⁹ *Al-Bayane*, 2 janvier 1992.

⁴⁰ Voir Mounia BENNANI-CHRAÏBI, « Sujets en quête de citoyenneté : le Maroc au miroir des législatives de juin 1993 », in *Maghreb-Machrek*, 2^e semestre, 1995.

⁴¹ Communiqué du Bureau national de l'OMDH, 15 janvier 1992.

⁴² Voir les éditoriaux de Khalid JAMAI et d'Idrissi KAITOUNI, dans *L'Opinion*, et notamment les numéros du début du mois de janvier 1992.

⁴³ Communiqué de l'OMDH, 15 janvier 1992.

⁴⁴ Communiqué de l'OMDH.

⁴⁵ *Al-Ittihad al-ishiiraki*, 18 décembre 1993.

⁴⁶ Respectivement les numéros du 23 septembre 1993 et du 31 août 1994.

⁴⁷ Voir *L'Opinion* des 28, 29, 30, 31 août 1994 et *Al-Ittihad al-ishiiraki* du 28 août 1994.

⁴⁸ Ces idées sont clairement énoncées dans un éditorial d'*Al-Ittihad*, du 8 janvier 1992, commentant la réunion des ministres de l'intérieur arabes à Tunis.

⁴⁹ Voir l'interview accordée à *Jeune Afrique*, n° 00 du 24 février au 2 mars 1994.

⁵⁰ Adam PRZEWORSKI, *Democracy and the market*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.